

# JNI

21<sup>es</sup> Journées  
Nationales  
d'Infectiologie

Poitiers

et la région Nouvelle Aquitaine

Palais des Congrès du Futuroscope

du mercredi 9 septembre 2020  
au vendredi 11 septembre 2020

Journée Nationale de Formation  
des Paramédicaux en Infectiologie  
jeudi 10 septembre 2020

# Conditions Générales de Vente





**JNI** 21<sup>es</sup> Journées Nationales d'Infectiologie

Les Journées Nationales d'Infectiologie sont organisées par Alinéa Plus pour le compte de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF) et le Collège des universitaires de Maladies Infectieuses et Tropicales (CMIT).

**Alinéa Plus** - 8 rue Froidevaux - 75014 Paris

Tél. : 01 41 38 37 87 - Fax : 01 41 38 12 02 - E-mail : [contact-jni@alineaplus.fr](mailto:contact-jni@alineaplus.fr)

## Inscription en ligne

Pour participer au congrès, seule l'inscription en ligne est acceptée.

Les inscriptions en ligne sont ouvertes du lundi 6 janvier 2020 au vendredi 28 août 2020 (minuit). Passée cette date, l'inscription pourra se faire soit en ligne avec paiement uniquement par carte bancaire, soit sur place.

## Montants des droits d'inscription

Le montant des droits d'inscription comprend : • l'accès à l'exposition des stands et des posters • l'accès aux sessions scientifiques, ateliers et symposiums • les déjeuners si réservés (jeudi 10 et vendredi 11 septembre 2020). Un certificat de présence sera adressé par mail après le congrès.

Catégories d'inscrits	Tarif jusqu'au 1 <sup>er</sup> juillet 2020 <sup>(1)</sup>	Tarif du 2 juillet au 28 août 2020 <sup>(1)</sup>	Tarif inscription sur place <sup>(1)</sup>
• Médecins/Pharmaciens/Biologistes ou équivalent	280 €	320 €	340 €
• Orateurs et modérateurs d'un symposium/atelier Partenaire • Staff congressite d'une firme Partenaire <sup>(2)</sup>	280 €		
• Membres de la SPILF <sup>(3)</sup> (à jour de leur cotisation 2020) • Chefs de Clinique Assistant (CCA) <sup>(3)</sup>	200 €	250 €	270 €
• Étudiants 2 <sup>nd</sup> cycle, étudiants paramédicaux et internes DES (hors Pathologie infectieuse et tropicale) <sup>(4)</sup> <b>Justificatifs à fournir OBLIGATOIREMENT :</b> • soit carte d'étudiant 2 <sup>nd</sup> cycle ou paramédicaux, • soit carte d'interne, • soit inscription DES (année universitaire en cours sept 2019-2020)	80 €	100 €	120 €
• Paramédicaux. Journée des Paramédicaux seule jeudi 10 septembre 2020 uniquement	100 €	125 €	135 €
• Paramédicaux. Journée des Paramédicaux + JNI jeudi 10/09/2020 + accès JNI <sup>(5)</sup> les 9,10,11/09/2020	120 €	140 €	160 €
<b>Formation professionnelle</b> - N° de formation professionnelle de la SPILF : 117 537 400 75			
• Médecins/Pharmaciens/Biologistes ou équivalent • Chefs de Clinique Assistant (CCA)	350 €		
• Paramédicaux. Journée des Paramédicaux seule jeudi 10 septembre 2020 uniquement	200 €		
• Paramédicaux. Journée des Paramédicaux + JNI jeudi 10/09/2020 + accès JNI <sup>(5)</sup> les 9,10,11/09/2020	240 €		

(1) Tarifs en Euros, TTC

(2) Ce tarif concerne les collaborateurs d'une firme partenaire souhaitant assister aux sessions JNI.

(3) Afin de bénéficier de certains tarifs d'inscription, les participants devront fournir obligatoirement les documents suivants :  
• membres de la SPILF : justificatif de la cotisation 2020 (contact : [spilf@infectiologie.com](mailto:spilf@infectiologie.com)),  
• CCA : attestation de leur centre hospitalier,

(4) Gratuité pour les internes figurant sur la liste des personnes régulièrement inscrites (année universitaire septembre 2019-20) au **DESC (diplôme d'étude spécialisée complémentaire) ou DES de Pathologie infectieuse et tropicale**.  
• Justificatifs obligatoires à fournir : carte d'interne + justificatif d'inscription 2019-20 au DESC ou DES de Pathologie infectieuse et tropicale  
• Gratuité non applicable aux étudiants de 3<sup>e</sup> cycle non DESC, aux CCA et aux internes DES d'une autre spécialité  
• Gratuité non accordée au-delà de 2 JNI  
• Inscription en ligne préalable obligatoire  
• Aucune inscription gratuite sur place

(5) Ce tarif inclut la participation à la Journée des Paramédicaux du jeudi 10 septembre 2020 et aux JNI (sessions, stands, posters) du mercredi 9 septembre au vendredi 11 septembre 2020.



## Règlement des droits d'inscription

### En ligne par carte bancaire

Visa ou Mastercard, via le système de paiement sécurisé Mercanet

### Par chèque

1. Libellé à l'ordre de **Alinéa Plus / JNI**
2. Reporter au dos du chèque le numéro congressiste du participant
3. Envoyer le règlement à **Alinéa Plus - 8 rue Froidevaux - 75014 Paris**

### Par virement bancaire

- Mentionner le(s) nom(s) de(s) l'inscrit(s) et son (leur) numéro congressiste

<b>International Bank Account Number (IBAN) : FR76 3000 4009 0200 0100 5005 270</b>
---

<b>Bank Identifier Code (BIC) : BNPAFRPPBY</b>
--

**Dans le cas d'un règlement par chèque ou virement bancaire, un délai de 7 jours calendaires est accordé pour la réception du règlement. Passée cette date, l'inscription est annulée (notification par email). Une nouvelle demande pourra être faite.**

Le règlement en espèces n'est autorisé que dans le cadre d'une inscription sur place. L'Euro est la seule monnaie de référence.

Seule la réception effective du règlement des droits d'inscription confirme la participation au congrès.

## Facturation

### Règlement des droits d'inscription en ligne (carte bancaire)

Une facture acquittée et une confirmation d'inscription au congrès sont automatiquement adressées par email au participant.

### Règlement des droits d'inscription par chèque ou virement bancaire

À réception du chèque ou du virement, une facture acquittée et une confirmation d'inscription sont adressées par email au participant.

## Conditions d'annulation

En cas d'annulation d'une inscription au congrès, le participant devra informer par écrit (courrier, fax ou email) Alinéa Plus :

- jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2020 : remboursement des droits d'inscription, déduction faite d'une somme forfaitaire de 50 € pour frais de dossier ;
- à partir du 2 juillet 2020 : aucun remboursement ne sera effectué, la date d'achat sur la base de la connexion au site internet faisant foi ;
- seules les annulations parvenant par écrit (courrier, fax ou email) à Alinéa Plus seront prises en compte ;
- les remboursements éventuels se feront APRÈS les 21<sup>es</sup> Journées Nationales d'Infectiologie ;
- les organisateurs du Congrès (SPILF, CMIT, Alinéa Plus) ne pourront être tenus pour responsables de l'interruption ou de l'annulation de la manifestation ou du report des dates du congrès survenant par suite d'évènements extérieurs de types politiques, sociaux, économiques ou de santé publique ou d'autres évènements indépendants de leur volonté (force majeure).

## Formation professionnelle

**N° de formation professionnelle de la SPILF : 117 537 400 75**

Les participants pris en charge par la formation professionnelle doivent s'inscrire en ligne. Il leur est demandé de fournir une attestation de prise en charge de leur organisme de formation (reporter le nom du participant et son numéro congressiste).

L'inscription ne sera validée et confirmée qu'à réception par Alinéa Plus de l'attestation de prise en charge. Un délai de 15 jours calendaires est accordé pour adresser l'attestation à Alinéa Plus.

En l'absence de ce document et si le délai est dépassé, le participant recevra un email l'informant de l'annulation de son inscription. Une nouvelle demande d'inscription pourra être faite.

Les attestations de prise en charge doivent être adressées à Alinéa Plus par courrier ou par fax.

Une facture sera adressée par courrier à l'organisme de formation après la manifestation.



**JNI** 21<sup>es</sup> Journées  
Nationales  
d'Infectiologie

## Journée Nationale de Formation des Paramédicaux en Infectiologie

La Journée Nationale de Formation des Paramédicaux en Infectiologie est destinée à la formation professionnelle des personnels infirmiers. Cette journée est organisée le jeudi 10 septembre 2020 dans le cadre des JNI. Elle offre la possibilité aux paramédicaux de suivre l'actualité des maladies transmissibles et de communiquer sur leurs travaux.

### Données personnelles

Les participants au congrès disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée).

Pour toute demande, vous pouvez vous adresser à :

**Alinéa Plus**

8 rue Froidevaux

75014 Paris

Tél : 01 41 38 37 87

Fax : 01 41 38 12 02

Email : [contact-jni@alineaplus.fr](mailto:contact-jni@alineaplus.fr)